

E · M · C

ECOLE DE MAGIE DE LA CÔTE

www.magie-lacote.com



Formulaire d'inscription aux cours d'expression scénique

2020 - Semestre de printemps (janvier à mai)

1. Choix du cours

<p>COURS JUNIOR A NYON</p> <p>Tarif: CHF 300.- pour le semestre (12 cours)</p> <p>Centre de Magie de la Côte Chemin Falconnier 23 1260 Nyon</p>	<p><u>Cours junior</u></p> <p>De 7 à 16 ans</p> <p><input type="checkbox"/> Jeudi de 16h30 à 17h30 avec Ana</p> <p>Les jeudis : 6.02 / 13.02 / 27.02 / 5.03 / 12.03 / 19.03 / 26.03 / 2.04 / 9.04 / 30.04 / 7.05 / 14.05</p>
<p>COURS ADULTE A NYON</p> <p>Tarif: CHF 150.- pour le semestre (6 cours)</p> <p>Centre de Magie de la Côte Chemin Falconnier 23 1260 Nyon</p>	<p><u>Cours adulte</u></p> <p>Dès 17 ans</p> <p><input type="checkbox"/> Mardi de 19h30 à 20h30 avec Ana</p> <p>Les mardis : 28.01 / 25.02 / 24.03 / 7.04 / 26.05 / 23.6</p>

2. Paiement des cours

Nous vous remercions de vous assurer que le paiement soit fait au plus tard le jour du premier cours.

Merci de cocher votre préférence :

<input type="checkbox"/> Sur le compte ALM Group Sàrl, UBS IBAN CH47 0022 8228 1335 0801 F	<input type="checkbox"/> En espèce, à verser lors du 1 ^{er} cours
---	--

- Paiement avant le 1^{er} février 2020 -

Formulaire d'inscription aux cours d'expression scénique

Nom : Prénom :

Adresse :

No postal + localité :

E-mail :

Tél. privé : Tél. portable :

Date de naissance :

Comment avez-vous connu l'Ecole de Magie ?

- Je n'autorise pas** l'Ecole de Magie de la Côte à publier des photos/vidéos de moi ou de mon enfant sur la page facebook ainsi que sur le site Internet de l'Ecole.

Conditions générales de l'Ecole de Magie de la Côte

1. Les inscriptions se font par retour du bulletin d'inscription (par courrier ou par e-mail). L'Ecole vous confirmera ensuite l'inscription par e-mail. Une fois l'inscription confirmée, elle devient définitive et le montant de l'écolage pour le semestre est dû en intégralité.
2. Le prix des cours est fixé pour un semestre. Le paiement de l'écolage doit intervenir au plus tard le 1^{er} jour des cours. L'Ecole se réserve le droit de refuser l'accès aux cours en cas de non paiement. Les frais de l'écolage ne sont pas remboursables.
3. Les cours manqués ne seront pas remboursés. En cas de force majeure, une demande écrite d'annulation accompagnée d'un justificatif médical doit être remise à l'Ecole. Elle sera étudiée en vue d'un éventuel arrangement.
4. L'Ecole décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'oubli de matériel dans la salle de classe.
5. En cas de comportement inadéquat (manque de discipline, non respect des autres élèves, etc...), l'Ecole se réserve le droit de refuser l'accès aux cours.
6. L'Ecole ne couvre pas les risques d'accident ou de maladie, chaque élève doit être assuré personnellement.
7. Dans le cas où un ou plusieurs cours devaient être annulés il seront déplacés à une date ultérieure.
8. Par son inscription à l'Ecole de Magie de la Côte, l'élève acquiert l'adhésion gratuite au Centre de Magie de la Côte agréé FISM.

Le (la) soussigné(e) accepte les conditions générales de l'Ecole de Magie de la Côte

Date : Signature (représentant légal pour les mineurs) :

Formulaire d'inscription à envoyer à Laurent Moreschi, Chemin de Varmey 14, 1299 Crans-près-Céligny ou par e-mail à l'adresse magielacote@gmail.com